

Périodique indépendant
d'opinions socialistes



N° 172

Été 2019

Page 4 **Entretien**

60 ans d'engagement pour Anne-Catherine Menétrey-Savary.

Page 6 **14 juin**

Retour sur une grève historique.

Page 8 **Santé**

Amiante, le scandale continue.

Page 21 **Hommage**

Un livre sur André Tosel.

Le dossier

UE : et alors, l'adhésion ?

*À l'occasion des élections européennes et du débat sur l'accord institutionnel, il était opportun de s'intéresser à l'Europe. La gauche a toujours été divisée au sujet du projet européen, tant en Europe qu'en Suisse, parce que le projet européen est ambivalent et contient autant une partie émancipatrice qu'une partie contraignante. Pages de gauche propose de faire un état des forces de gauche en Europe et pose les enjeux de la discussion à propos de l'accord institutionnel en Suisse. **Page 9***

À lire sur notre site

Actualités baldwiniennes

Posted on 8 mai 2019 by webmaster@pagesdegauche.ch



Chaque mois ou presque apporte son lot de rééditions des œuvres de l'écrivain et militant noir américain James Baldwin (1924-1987). Dans le sillage du film de Raoul Peck *I Am Not Your Negro*, qui a connu un extraordinaire retentissement international, les éditeurs ont fait un bon filon, ce dont nous n'allons pas nous plaindre puisque, dans l'ensemble, ces parutions sont bienvenues.

[Continuer la lecture →](#)

2019, Culture, Excluf, web baldwin, Livres, USA

Chez Anamosa, une nouvelle collection qui augure d'un bel avenir

Posted on 7 mai 2019 by webmaster@pagesdegauche.ch



Les éditions Anamosa viennent de lancer une nouvelle collection nommée « Le mot est faible », des petits livres consacrés à l'exploration des sens d'un mot. Si l'on en juge par ses deux premiers volumes, parus en mars, ceux-ci font un peu mentir le nom de la collection car les mots en question ont exercé un pouvoir hors du commun dans l'histoire, puisqu'il s'agit de la révolution et du peuple, la première analysée par Ludvine Bantigny et le second par Deborah Cohen.

[Continuer la lecture →](#)

2019, Excluf, web anamosa, édition, Livres

Débat: "RFFA : un progrès de gauche"

Posted on 2 mai 2019 by webmaster@pagesdegauche.ch



Suite à la parution de l'article "RIE III, RFFA : non c'est non !", Rebekka Wyler, co-secrétaire générale du PS Suisse a souhaité réagir. En 2017, le peuple refusait la troisième réforme de l'imposition des entreprises suite à un référendum...

[Continuer la lecture →](#)

2019, Excluf PSS, RFFA, Suisse

Impressum

Abonnement annuel : Fr. 59.-
Abonnement de soutien : Fr. 150.-
Abonnement réduit
(AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs) : Fr. 49.-
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat :

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction :

Antoine Chollet (AC), Mathieu Gasparini (MG), Gaétan Jeantet (GJ), Joakim Martins (JM), Bertil Munk (BM), Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Hervé Roquet (HR), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité :

Cora Antonioli, Umberto Bandiera, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet.

Maquette :

Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page :

Gabriel Sidler, Lausanne

Webmaster :

Mathieu Gasparini, Lausanne

Dessins :

Christian Vulliod (Cévu)

Illustrations :

Photographies de la manifestation du 14 juin à Lausanne, © Théo Heritier (p. 1, 7, 11, 15, 17, 18 et 21) et Alain Kissling (p. 6, 12 et 14).

Relecture :

Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression :

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Chronique

La propagande d'extrême droite n'a pas sa place à l'uni

Depuis des années, Bernard Wicht abreuve l'édition et les médias d'un discours paranoïaque qui n'entretient aucun rapport ni avec la recherche ni avec la pratique universitaire. Il se sert d'un poste de privat-docent à la Faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne pour donner un vernis scientifique à ses thèses délirantes. Lors de la campagne sur les armes en vue du vote du 19 mai 2019, Bernard Wicht a récidivé, relayant les fantasmes actuels de l'extrême droite européenne quant à l'invasion du continent par des hordes de barbares. C'est d'ailleurs le thème principal, et peut-être unique, de l'un de ses livres, *L'Europe Mad Max* demain ? Retour à la défense citoyenne.

Ce faisant, Bernard Wicht ne trahit pas seulement la responsabilité qui incombe aux membres de la communauté universitaire lorsqu'ils interviennent en cette qualité, et qui consiste à respecter les règles minimales de la déontologie scientifique en s'appuyant sur des travaux vérifiés et non sur les rumeurs de la « fachosphère », mais il mine, plus fondamentalement, les valeurs sur lesquelles reposent les universités et qui ont toujours été contestées par les

extrêmes droites de tous les pays depuis plus d'un siècle : le respect des raisonnements argumentés, la recherche des causes des phénomènes et non la désignation de responsables individuels ou collectifs (le « quoi » à la place du « qui »), et plus généralement l'attachement aux principes de liberté et d'égalité pour chacune et pour tous.

En habillant sa défense du droit absolu à porter des armes d'une prétendue tradition suisse, M. Wicht se situe dans la lignée des mouvements « libertariens » nord-américains qui partagent avec lui la même conception conspirationniste d'un monde dans lequel la priorité des gouvernements consisterait à vouloir « désarmer leur population » pour pouvoir ensuite tranquillement l'opprimer. Cette conception purement idéologique n'a strictement aucun fondement, et utilise des références anciennes (Machiavel par exemple) en les sortant totalement de leur contexte et sans en maîtriser le sens. Ce faisant, il se place de lui-même en dehors de la communauté universitaire et réduit son discours à ce qu'il est réellement, à savoir celui d'un polémiste de droite extrême.

Antoine Chollet

L'UDC VEUT SAUVER LA SUISSE AVANT LA PLANÈTE



Éditorial

La tactique du PSS sur RFFA

Le degré de nervosité atteint par le PSS durant la campagne sur le paquet RFFA était inédit. Les personnes ayant suivi de près les développements de cette dernière s'en sont évidemment toutes aperçues. On a ainsi accusé *Pages de gauche* d'avoir ignoré la position des partisan·e·s du paquet, sans voir que nous avions précisément ouvert nos pages aux deux positions dans notre numéro 170, pour ensuite, devant l'évidence, nous reprocher d'avoir pris position dans le numéro suivant ! Faut-il rappeler que nous nous sommes toujours définis comme un journal d'opinions socialistes, et que le propre d'une opinion est de s'exprimer ? Et que, s'il est une chose qui caractérise notre journal, c'est son ouverture au débat, raison pour laquelle nous avons publié en ligne peu avant le vote un article de Rebekka Wyler, cosecrétaire générale du PSS, soutenant RFFA.

La campagne sur RFFA, de toute évidence, ne visait pas le débat et la discussion mais l'élimination pure et simple des adversaires de gauche. Car l'enjeu n'était pas la victoire,

mais l'évaluation de la capacité de mobilisation de l'électorat de gauche par le PSS sur un sujet le mettant en délicatesse avec ce même électorat. Faire campagne en faveur de cadeaux fiscaux colossaux aux entreprises en prétendant défendre une réforme de gauche nécessite en effet une certaine souplesse intellectuelle, pour ne pas dire davantage. Comme dans le canton de Vaud, les « compensations » n'en étaient logiquement pas payées par les mêmes personnes. De plus, cette campagne aura fait prétendre à l'ensemble du PS que le financement de l'AVS était fragile, ce qui représente une victoire idéologique majeure pour la droite.

L'objectif était de faire comprendre à la droite qu'il vaut mieux négocier les reculs qu'elle souhaite imposer au peuple avec un PSS désireux de démontrer son sérieux gouvernemental qu'avec une UDC de plus en plus radicalisée et qui semble avoir définitivement quitté le monde de la réalité (voir leur récent torchon tiré à un million d'exemplaires). Cet objectif purement

tactique est atteint, très largement. Qu'il soit en contradiction de plus en plus visible avec les buts stratégiques du PSS et de la social-démocratie internationale ne semble en revanche pas émouvoir grand monde.

RFFA aura des effets catastrophiques sur les finances publiques cette prochaine décennie. L'effondrement des recettes fiscales de certaines communes dans le canton de Neuchâtel montre à qui souhaite le comprendre les effets de la sous-enchère fiscale. Des problèmes se posent déjà dans le canton de Vaud (là aussi, d'abord au niveau des communes) ou à Lucerne, mais cette spirale infernale va frapper toute la Suisse. Dans dix ans il ne servira bien sûr à rien de pavaner en rappelant aux responsables actuels de ce futur désastre qu'on l'avait prédit. Mais il ne faudra pas non plus oublier lesdites responsabilités, les nommer, et, surtout, éviter que les mêmes fautes politiques ne se reproduisent, quitte à écarter les plus têtue·s ou les plus persévérant·e·s dans l'erreur.

La rédaction

Au sommaire de ce numéro

- | | |
|---|--|
| <p>3 Éditorial
La tactique du PS sur RFFA</p> <p>4 Actualités
Entretien avec Anne-Catherine Menétrey-Savary : maintenir sa capacité d'indignation intacte</p> <p>5 Travail : Disruptive Democracy</p> <p>5 Le poing et la rose</p> <p>6 14 juin : une grève qui change tout !</p> <p>8 Sud : l'amiante, un crime mondiale</p> <p>9 Dossier
UE : et alors, l'adhésion ?</p> <p>10 Libre circulation contre Europe sociale</p> <p>10 Un Parlement européen divisé</p> <p>11 Grèce : à qui la gauche reviendra ?</p> | <p>12 Portugal : l'idéal européen avant les travailleuses·eurs</p> <p>13 La gauche anglaise et l'Europe</p> <p>13 Momentum et le Labour</p> <p>14 Cadrer la relation bilatérale</p> <p>15 Entretien avec Alessandro Pelizzari : le non syndical à l'accord-cadre Suisse-UE</p> <p>17 Entretien avec Cédric Wermuth : « pas n'importe quelle Europe »</p> <p>18 Conclusion : à quand l'adhésion ?</p> <p>19 Culture
Climat : pour un Green New Deal municipal</p> <p>20 Santé : privatisation du CHUV, le coup de sang des mauvais·es perdant·e·s</p> <p>21 Hommage : André Tosel, un penseur de la conjoncture</p> <p>23 Livres</p> |
|---|--|

Entretien

Maintenir sa capacité d'indignation intacte

L'année passée, Anne-Catherine Menétrey-Savary a publié un livre bilan sur ses soixante années d'engagement politique. Elle nous a accordé un entretien pour revenir sur ce parcours exemplaire, et pour évoquer l'avenir également.

Ta carrière militante débute au POP. Avec le recul, comment l'interprètes-tu ?

Ce tout premier engagement, qui date de la fin des années 1950, est très lié à ce qui s'est passé juste après la Seconde Guerre mondiale. Nous étions marqués d'une part par le combat de l'URSS contre le nazisme durant la guerre, et par le bouillonnement suscité en France par la Résistance et l'essor du Parti communiste.

L'autre élément fondateur a été la décolonisation, et en particulier la guerre d'Algérie. À l'Université de Lausanne, nous étions en contact avec des militant·e·s du FLN. Nous avons fondé le « Mouvement démocratique des étudiants » dont les membres, une fois leurs études finies, ont adhéré soit au PS, soit au POP. À ce moment-là, j'ai choisi le parti qui me semblait le plus « rouge », le plus radical.

Si j'y suis restée par la suite, c'est, je dirais, pour deux raisons principales. La première, c'est un sentiment très fort de loyauté et de fidélité à une cause. Pour comprendre la seconde, il faut se souvenir que, durant les années 1960, les informations que le parti nous transmettait quant à la situation à l'Est étaient positives en ce qui concerne le développement économique et social.

Est-ce qu'il y a des événements particuliers qui expliquent cette prise de distance ?

Le premier coup qui nous a ébranlés, c'est le Printemps de Prague, en 1968. C'est à ce moment-là qu'a eu lieu la dissidence de l'aile la plus à gauche du POP, qui va créer la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), dont les

membres étaient pour la plupart mes ami·e·s.

Cependant, l'événement déclencheur, en plus de nombreuses critiques, fut l'intervention de l'URSS en Afghanistan en 1979, que le comité central du Parti suisse du travail avait refusé de condamner.

Rétrospectivement, comment décrire cet engagement des militant·e·s du POP ?

Je pense sincèrement que les militant·e·s, et peut-être même les dirigeant·e·s du POP étaient de bonne foi. Ils et elles étaient convaincus de la justesse de la cause qui animait leurs combats.

Même au moment de quitter de manière fracassante le POP en 1980, je n'ai jamais eu de sentiments négatifs à l'égard de ses militant·e·s. Et aujourd'hui encore, je les considère comme des camarades.

Comment se fait le passage vers l'écologie ?

L'auteur qui m'a le plus marquée à cette période, c'est André Gorz, et notamment son livre, *Adieux au prolétariat*, qui m'a énormément influencée. Il écrivait noir sur blanc ce que nous pressentions depuis longtemps mais sans oser le dire.

Pendant des années au sein du mouvement écologiste, il y eut deux groupes, qui ont fini par travailler ensemble, notamment dans le canton de Vaud : le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE) et l'Alternative socialiste verte (ASV). L'ASV, dont je faisais partie, était proche de la LMR. Nous militions avec ardeur, mais nous nous sommes un peu épuisés·e·s. La lutte extraparlamentaire peut

être enthousiasmante, mais elle n'est pas extraordinairement efficace, surtout quand on la mène avec quelques poignées de camarades... Puis en 1997 est décidée la fusion qui donne naissance aux Verts vaudois.

Quelle place occupe le féminisme dans ces combats ?

Ce que le féminisme a permis de montrer, c'est que le POP n'entrait absolument pas en matière sur la répartition des rôles au sein de la société, ni même du parti. On nous répondait toujours que les inégalités étaient uniquement liées à la société de classe. Plus généralement, l'inégalité n'était pensée que par rapport aux droits (le vote, les salaires, etc.), alors que tout ce qui était de l'ordre des discriminations était complètement oublié. Ce sont ces aspects que le MLF a mis en évidence dans les années 1970, ce qui a été déterminant pour les luttes féministes.

Et les rapports Nord-Sud ?

À l'origine de mes engagements, on trouve cette préoccupation internationale. Au Mouvement démocratique des étudiants, à l'université, nous nous préoccupions beaucoup plus de l'état du monde que de la politique suisse. Ce souci ne m'a pas quittée.

Il m'a en particulier conduite à m'intéresser à la question de la migration, de manière générale, mais aussi par l'accompagnement de migrant·e·s dans leurs démarches administratives. Et si la situation dans les années 1960-1970 était dure, ce qui se passe maintenant est vraiment effrayant. La dégradation est spectaculaire. Heureusement que le mouvement de soutien aux migrant·e·s est remarquablement vivant et engagé.

Un autre aspect de ton engagement s'est fait sur la question des dépendances et de la toxicomanie. Comment s'est-il articulé au reste ?

C'était d'abord un travail professionnel, à l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies (qui s'appelle aujourd'hui « Addiction suisse »). J'étais chargée de réaliser du matériel de prévention et de mettre en place des formations.

Au sein de la commission fédérale des stupéfiants, dont j'étais membre, nous avons fait des rapports dès les années 1990 pour la légalisation et la régulation de certaines drogues. Sur ce sujet, le fossé était saisissant entre nos discussions au sein de la commission et les débats au Conseil national. Au parlement, les positions étaient à la fois totalement émotionnelles et complètement dogmatiques, elles ne prenaient absolument pas en compte la parole des spécialistes du domaine.

Dans le domaine des dépendances, la question est toujours de savoir comment aider les

consommatrices-eurs à sortir de leur addiction. Mais il ne faut pas oublier que le système capitaliste et la société de consommation qu'il génère, fondés sur la logique du toujours plus, sont eux-mêmes fondamentalement addictifs.

Qu'est-ce qui te fait tenir, depuis soixante ans, d'où vient cette endurance ?

On dit souvent que l'émotion ne fait pas bon ménage avec la politique, mais pour moi elle est essentielle à mon action. La capacité d'indignation, l'incarnation des problèmes dans des figures concrètes, vivantes, réelles, tout ceci alimente mon engagement.

Mon engagement découle d'une manière de se sentir personnellement concernée par le destin de notre planète et de celles et ceux qui l'habitent.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

À lire :

Anne-Catherine Menétrey-Savary, Mourir debout. Soixante ans d'engagement politique, Lausanne, Éditions d'en bas, 2018.

Une version longue de cet entretien peut être lue sur notre site internet.

Travail

Disruptive democracy

Et si la démocratie disruptait Uber ? Et si l'application du droit suisse mettait en danger les géants de l'économie numérique ? On n'en est pas encore là, mais la récente décision du Tribunal de prud'hommes de Lausanne de reconnaître à un chauffeur d'UberPOP le statut de salarié constitue un premier pas salutaire.

Utilisé à toutes les sauces par les médias dont certains, depuis, ont fait les frais du modèle benoîtement promu, le terme de *disruption* et ses dérivés ne désignent rien de particulièrement neuf. Le terme français est ancien et signifie fracture. En anglais, le même mot signifie plutôt perturbation. En économie, une entreprise est disruptive lorsqu'elle perturbe, voire brise, c'est selon, un secteur

d'activité traditionnel, au moyen des nouvelles technologies.

Prédation est cependant bien souvent la meilleure traduction de l'anglais *disruption*. L'utilisation des nouvelles technologies, permettant dans le cas d'Uber de commander des courses auprès de chauffeur-e-s conduisant un véhicule privé, masque ce processus de prédation. Il s'agit uniquement de contourner un cadre

légal présenté comme ringard, mais édicté dans un cadre démocratique et poursuivant un but légitime. Dans le secteur des taxis, il s'agit de sécurité des courses (état des véhicules, contrôle de la durée du travail), et de la limitation du nombre de véhicules circulant et stationnant sur la voie publique.

Quant à l'argument du prix, le jugement du Tribunal de prud'hommes de Lausanne rendu public au début du mois de mai 2019 montre de quoi il en retourne. Les courses sont bon marché lorsque les travailleuses-eurs ne sont pas reconnues et payées comme tel-le-s, sous couvert d'un statut d'indépendant-e qui a bon dos. En reconnaissant le statut de salarié à un chauffeur employé par UberPOP (système permettant à tout un chacun de proposer des courses), le Tribunal applique simplement le droit suisse, reconnaissant le statut de salarié-e (qui constitue une conquête pour le salariat, par l'édiction de règles protectrices). Bien sûr, il y aura des recours. Bien sûr, UberPOP n'est plus autorisé en Suisse. Bien sûr, la disruption ne concerne pas que les taxis. Mais réjouissons-nous de ce qu'un tribunal a déjà eu le courage de faire son travail, que la gauche et les syndicats réclament depuis longtemps : il faut commencer par appliquer le droit suisse en faveur des salarié-e-s, même aux entreprises étrangères de l'économie numérique.

LEPOING



À quelques jours de la grève féministe du 14 juin, le **POP neuchâtelois** a provoqué le refus d'une proposition d'imposer la parité hommes-femmes au Grand Conseil pendant trois législatures. Pour justifier son opposition, il s'est fendu d'un communiqué de presse dont les arguments rappellent davantage le PLR que la gauche radicale et ne font que montrer, hélas, que le parti a dû manquer deux ou trois épisodes dans les luttes et les réflexions féministes depuis 28 ans...

LA ROSE



Il est difficile de rester optimiste à la vue du SPD en lambeaux, qui paie le prix fort pour ses années de reniement socialiste. On peut toutefois se consoler en écoutant le président des Jusos, **Kevin Kühnert**. Appellant à la collectivisation de BMW et de biens immobiliers, il brise avec fracas ce mythe allemand de l'économie sociale de marché. C'est peut-être une des dernières lueurs d'espoir pour ce parti historique. Voyons ce qu'il en fera.

Arnaud Thiéry

Féminisme

14 juin : une grève qui change tout !

Le 14 juin 2019 marquera une césure dans l'histoire suisse, 28 ans après l'immense mobilisation de 1991. Les deux dates doivent être comprises ensemble, comme celle d'une impatience ô combien légitime devant la lenteur de la marche vers l'égalité entre femmes et hommes en Suisse. L'extraordinaire effervescence qui s'est emparée du pays tout entier ce 14 juin montre à la fois la vivacité

du mouvement féministe et l'urgence des revendications avancées partout. Contestant des décennies de conservatisme, démentant les prophètes de malheur et les imbéciles qui prétendent, à gauche, que le féminisme ne fait que diviser les classes populaires, la mobilisation a d'un seul coup modifié toutes les perspectives. Après le 14 juin, décidément, TOUT doit changer.

Genève

14 juin 2019. 9h. Rue de la Servette, derrière la Gare, il fait gris et sombre. Une pluie fine rend l'air froid et humide. Je pense tout bas qu'on est fichu : le bon Dieu est un homme et il nous pisse dessus. Pourtant, ça avait tellement bien commencé cette nuit ! À minuit, la grève avait été inaugurée par un concert de casseroles et un cours de self-défense sur la place des Trois-Perdrix, lieu d'une agression d'une extrême violence contre cinq femmes l'année passée.

10h. Je reçois des nouvelles de mon village dans la campagne genevoise. À Confignon, tout va bien me dit Françoise, on est déjà une cinquantaine sur la place du village pour le café-croissant de la Grève. Les femmes grévistes du cycle d'orientation du Vuillonnex vont arriver avec des élèves. Ouf. La motivation est là malgré la pluie. Je suis en charge du décompte des activités pour le Collectif genevois de la Grève. Des petits groupes locaux comme celui de mon village, il y en a une quarantaine : 19 dans les communes genevoises et les quartiers, une dizaine d'actions syndicales, l'Université, les Hautes Écoles, les organisations internationales, la RTS, le Grand Théâtre, etc. Dans le canton de Genève, plus de 8000 personnes auront participé à des activités entre 9h et 15h24 : ateliers pancartes, lectures du Manifeste, pique-niques festifs, débats sur l'égalité, activités pour les enfants, etc.

15h24. Convergences des luttes. Les collectifs de communes et de quartiers descendent les rues tels des ruisseaux violets et roses, nerveux et joyeux à la fois. Elles convergent comme des gouttes d'eau violettes et s'unissent pour former des vaisseaux toujours plus larges qui se précipitent vers la Plaine de l'égalité.

17h05. Le cortège s'ébroue sous un soleil radieux. Lorsque les premières atteignent la fin du pont du Mont-Blanc, les dernières quittent à peine la Plaine. Un cortège de 90 minutes de long. 30'000 personnes au moins, à 90 % des femmes. Les femmes du Collectif genevois et les groupes de quartiers, les grévistes, les femmes migrantes représentées par des silhouettes, les Marraines, les collégiennes, les femmes musulmanes « les Foulards violets », les femmes vivant avec un handicap, le groupe LGBTIQ+ de la Pride, les femmes universitaires, les partis et les syndicats, et les hommes solidaires qui encadrent les tracteurs-crèches d'enfants ; on est des milliers et, dès le 14 juin #onlacherien ! KAYA PAWLOWSKA



Berne

Le 14 juin à Berne a été extraordinaire. Il y avait 70'000 personnes présentes à la manifestation. La place fédérale, la Bärenplatz et les rues environnantes étaient pleines à craquer. La marche à travers la vieille ville de Berne s'étendait sur une longueur de 2,5 kilomètres. Les dernières-iers participant-e-s ont pu partir alors que l'avant du cortège venait seulement d'arriver sur la place fédérale ! La manifestation était colorée, joyeuse mais aussi combative et pleine de détermination !

Entre les premières heures du matin et tard dans la nuit, diverses autres actions de grève ont eu lieu, auxquelles 30'000 personnes supplémentaires ont pris part. Par exemple, 300 vendeuses de différents magasins de la Marktgasse se sont manifestées et ont quitté leur travail. Le personnel du *Konzert Theater* de Berne a quitté le travail à 16h et s'est dirigé vers la place fédérale. Les mères de famille se sont réunies à 11h et ont marché avec éclat de la Fosse aux ours – via la Marktgasse – jusqu'à la Place fédérale. Là, elles ont été accueillies avec joie par des femmes déjà présentes. La ville était décorée de banderoles, de peintures, de drapeaux et de craie, presque toujours violettes. Les noms de rues et des statues ont été renommés. Cela a été un jour où la ville de Berne s'est figée. Une journée qui a donné une force incroyable au mouvement des femmes. Un jour qui restera dans l'histoire. BARBARA KELLER (TRAD. BM)

Neuchâtel

À minuit, les femmes* se sont réapproprié l'espace public. Au son des casseroles, les rues ont été rebaptisées avec les noms d'illustres femmes. Le Château de Neuchâtel, la Tour Espacité, les fontaines et les statues ont été habillées de violet.

À la Chaux-de-Fonds, les enfants des accueils parascolaires ont confectionné une banderole avant de la brandir et de se mettre en marche pour une mini-manifestation jusqu'au lieu du rassemblement unitaire. « C'est un événement dont elles et ils se souviendront toute leur vie » relevait l'une des éducatrices.

Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, plusieurs centaines de femmes* et d'hommes solidaires se sont réuni·e·s en chantant et en scandant leurs revendications. Le temps s'est comme suspendu durant les prises de paroles, notamment lors du témoignage poignant d'une femme qui dénonçait courageusement les doubles discriminations qui lui sont réservées juste parce qu'elle est migrante et femme.

Dans plusieurs écoles du canton, des enseignant·e·s se sont mobilisé·e·s en faisant la grève tout ou partie de la journée, et en organisant des activités en classe sur les questions de genre. De nombreuses·eux enseignant·e·s ont considéré qu'il était plus utile, pour faire avancer la cause des femmes, de sensibiliser leurs élèves aux questions des inégalités et de la discrimination, plutôt que se mettre purement et simplement en grève.

À Neuchâtel, la foule s'est dirigée vers 16h30 en direction de la gare pour accueillir les femmes et les hommes solidaires qui affluaient des quatre coins du canton. Quelque 5000 personnes étaient déjà présentes pour l'apéro de l'égalité. Le cortège, avec près de 10'000 personnes, s'est mis en marche dans une ambiance joyeuse, combative et bon enfant. On réalisait enfin qu'on y était. On a crié, chanté et pleuré...

Nous avons mis un point final à cette journée de lutte par une note festive sur la place des Halles en dansant et en réalisant l'immensité de notre action. Au lendemain de la grève, nous pensons déjà à la suite de notre mobilisation pour que l'égalité soit atteinte partout. CLAUDE GRIMM, SSP

Bâle

Le 14 juin, plus de 40'000 personnes se sont retrouvées dans la rue à Bâle : infirmières, professeures de musique et étudiantes se sont rassemblées à proximité de leurs établissements pour participer à des actions en tout genre, des concerts et des débats le matin et à midi. Dans l'après-midi, tout le monde s'est réuni sur la Theaterplatz. Chaque fois qu'un nouveau groupe se joignait à nous, la foule applaudissait. Les rues étaient pleines à craquer jusqu'au lieu de rencontre, et la Theaterplatz n'a probablement jamais été aussi bondée. Il s'est ensuivi une énorme manifestation bruyante et colorée dans toute la ville, comme Bâle n'en a jamais vu auparavant. La démonstration a été caractérisée avant tout par la créativité des participantes. Nous marchions dans les rues avec des pancartes et des guirlandes de tampons que nous nous fabriquions nous-mêmes. Pour les enfants, il y avait aussi une machine à bulles de savon et une grande affiche avec des commentaires sexistes était accrochée au bâtiment du syndicat, sur laquelle on pouvait jeter des tampons imbibés de couleur.

C'était une occasion de militer avec des revendications féministes claires, mais en même temps c'était aussi une grande fête qui était célébrée jusqu'aux petites heures du matin. Nous nous attendions à quelque chose de grand et c'est devenu encore plus gigantesque que ce que nous n'aurions jamais osé imaginer! JULIA BAUMGARTNER (TRAD. BM)

Vaud

Le canton tout entier était en ébullition le 14 juin. Des collectifs régionaux se sont constitués un peu partout et ont fait converger des dizaines de milliers de manifestant·e·s vers Lausanne à 18h00. De mémoire de militant·e, jamais la Place Saint-Françoise n'avait eu cette allure. 40'000 personnes selon les estimations les plus prudentes, déterminé·e·s, joyeux·eux, confiant·e·s, ont défilé en un cortège interminable jusqu'à une Place de la Riponne qui se remplissait sans interruption.

Durant la journée, dans les différents lieux, puis à la manifestation, ce qui frappait le plus, c'était la joie des participant·e·s, le bonheur de se retrouver si nombreuses·eux, et donc si fort·e·s! Le défilé du 14 juin a rappelé à tout le monde à quoi sert une manifestation : montrer la force collective contre le pouvoir des puissant·e·s. Et cette force, multipliée à l'infini, se sent physiquement dans ces situations.

Preuve de cet extraordinaire enthousiasme, la fête qui suivait la manifestation, organisée au théâtre de l'Arsenic, était pour une fois un rassemblement victorieux, dans lequel chacun·e avait pris la mesure de cette force immense dont il fallait alors tenter de prendre conscience. Les mouvements sociaux sont faits d'émotions et de subjectivités partagées; ce qui s'est passé le 14 juin dans le canton de Vaud et ailleurs en Suisse ne sera pas oublié de sitôt, et aura des conséquences à tous les niveaux. AC



Sud

L'amiante, un crime mondial

Trente ans après l'interdiction totale de l'amiante en Suisse, cette matière dangereuse a largement disparu de l'actualité. Le sujet réapparaît parfois cependant, par exemple dans le cadre d'une rénovation importante d'un bâtiment ou des poursuites judiciaires en cours en Italie contre l'industriel suisse Stephan Schmidheiny.

Ce que l'on sait moins, c'est que la grande majorité des décès en Suisse dus à des maladies professionnelles reconnues sont imputables à cette substance dangereuse. Plus de 120 personnes meurent encore chaque année en Suisse des effets de l'amiante, principalement du cancer pleural (mésothéliome). L'amiante continue donc de causer des souffrances indicibles pour beaucoup d'entre nous et entraîne également des coûts élevés pour la collectivité.

Selon la statistique suisse de l'assurance-accidents, les maladies professionnelles en Suisse ont coûté en moyenne 119 millions de francs par an entre 2012 et 2016. L'amiante a représenté 67 millions de ces coûts, soit plus de la moitié. Les impacts sanitaires du mésothéliome et autres maladies liées à l'amiante sont de plus insidieux : la période de latence, c'est-à-dire le temps entre le moment où un individu est exposé à la poussière d'amiante et l'apparition de la maladie, peut être très longue, jusqu'à quarante ans.

Production délocalisée

Au vu de ces faits, comment se fait-il que l'amiante soit encore utilisé dans de nombreux pays en développement ? Dans les années 1980 et 1990, lorsque la nature dangereuse de l'amiante était connue depuis longtemps dans les pays industrialisés et que son utilisation était interdite ou sévèrement restreinte, l'industrie de l'amiante a déplacé la production des produits contenant de l'amiante vers les pays en déve-

loppement. Une décision d'une inhumanité et d'un cynisme sans précédent !

En 1989 la société belge Etex Eternit a ainsi racheté à une société britannique une usine délabrée à Kymore en Inde (Madhya Pradesh). Elle y a non seulement fabriqué des produits contenant de l'amiante, mais également contaminé de vastes zones autour du site. Le groupe Etex a fait fonctionner l'usine jusqu'en 2002, date à laquelle il l'a vendue à des acheteurs indiens. Actuellement, de plus en plus de personnes de la région souffrent de maladies liées à l'amiante, comme le montre le documentariste belge Daniel Lambo dans son film « Le souffle volé » (2018). À ce jour, Etex n'assume aucune responsabilité pour ces violations massives des droits humains et la pollution générée à Kymore.

Un lobby mondial fort

Aujourd'hui, la trentaine d'entreprises en Inde qui continuent à fabriquer des produits à base d'amiante est pour la plupart en mains indiennes. Puisque les mines d'amiante sont officiellement fermées dans le pays (ce qui prouve que les dangers sont connus), l'amiante chrysotile (amiante blanc) est importé de l'étranger, principalement de Russie et du Kazakhstan qui sont les plus importants producteurs mondiaux. L'industrie de l'amiante dans ces pays bénéficie d'un lobby puissant et solidement financé. Et qui ne craint rien : celui-ci a noyauté le mouvement anti-amiante en versant à un espion la fabuleuse

somme de 460'000 livres sterling par l'intermédiaire d'une société de sécurité (qui a dû finalement payer une compensation à certain·e·s militant·e·s en 2018).

Une Convention inutile

Le pouvoir du lobby de l'amiante se manifeste également au sein de la Convention de Rotterdam. Celle-ci devrait en théorie mieux protéger les personnes contre les risques liés aux produits chimiques et substances particulièrement dangereuses grâce à la procédure dite de « consentement préalable informé » qui limite leur commerce international.

Malheureusement, cet accord entré en vigueur en 2004 présente un défaut de conception crucial qui le rend pratiquement sans valeur. Pour qu'un pesticide ou une autre substance dangereuse soit inscrit à l'annexe III de la Convention, un consensus entre les parties contractantes est nécessaire. Cela signifie qu'un seul pays peut bloquer l'inclusion. Ainsi, la Russie, le Kazakhstan, l'Inde et d'autres pays empêchent depuis plus de 10 ans que le commerce de l'amiante soit soumis à des exigences minimales en matière d'information, malgré une recommandation claire du Comité technique de la Convention. Ils font donc passer les intérêts économiques à court terme avant la santé des gens, ce qui constitue une violation flagrante des droits humains.

Selon les dernières estimations, plus de 220'000 personnes dans le monde meurent chaque année des conséquences de l'amiante. C'est deux fois plus de mort·e·s que tous les conflits armés réunis ! Et la communauté internationale reste les bras croisés et laisse la Russie et son lobby de l'amiante poursuivre cette spirale de la mort avec leur « niet ».

*Bernhard Herold
Responsable du Programme
Asie à Solidar Suisse*

UE : et alors, l'adhésion ?



Les citoyen-ne-s suisses ont voté la dernière fois sur une adhésion à l'UE en 2001. Il s'agissait de l'initiative « Oui à l'Europe » qui avait été refusée le 4 mars 2001 par 76,8 % et tous les cantons. Le vote arrivait après la signature des premiers accords bilatéraux en 1999. Ces premiers accords ont été complétés en 2004 par une deuxième série d'accords bilatéraux qui comprenaient notamment Schengen/Dublin. Même si la demande d'adhésion n'a été formellement retirée qu'en juin 2016, par le Conseil fédéral plus de vingt ans après le « dimanche noir » du vote sur l'EEE de 1992, cela faisait déjà un certain temps que cette perspective était enterrée.

Le titre provocateur de notre dossier pose la question de comment les forces de gauche en Europe et en Suisse peuvent prendre appui sur le projet européen pour construire des politiques différentes ? Pour la Suisse, malgré plusieurs arrêts controversés de la Cour de justice de l'Union européenne, l'adhésion et la reprise subséquente de l'acquis européen représenterait assurément un progrès social pour les travailleuses-eurs. Notre dossier traite en partie de ce point avec des détours sur les situations portugaises et grecques qui per-

mettent de mieux saisir l'articulation entre les niveaux européens et les politiques nationales menées par la gauche.

Désormais le dossier européen est plutôt du ressort des passions négatives, avec par exemple l'initiative de l'UDC en 2014 dite « contre l'immigration de masse ». Cette initiative était une attaque frontale contre la libre circulation qui figure au centre des relations entre la Suisse et l'UE. C'est ce point qui est traité dans la suite du dossier ; la position syndicale et de gauche est claire : il n'y aura pas d'assouplissement des mesures d'accompagnement à la libre circulation contenues dans l'accord institutionnel négocié avec l'UE.

L'accord institutionnel pointe la protection sociale comme un coût. Il serait contre-productif que le compromis se résume à ce que la Suisse paye à l'UE une compensation pour le surcoût causé par les mesures d'accompagnements. Ces marchandages oublient une petite chose : les droits ne s'achètent pas mais se conquièrent. Dans le contexte d'un prochain vote en 2020 sur une deuxième initiative UDC contre la libre circulation, la gauche doit mettre la pression pour obtenir des contreparties probantes de la part du Conseil fédéral.

Libre circulation contre Europe sociale

L'Europe sociale, un mythe? La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), antisyndicale? Il serait réducteur de ne voir l'UE que comme une institution au service du grand capital, mais de nombreuses décisions de justice ces dix dernières années n'ont pas favorisé les droits syndicaux.

DOSSIER La directive de l'Union européenne sur les travailleuses-eurs détaché-e-s date de 1996 et vient d'être révisée. Elle doit garantir un « noyau dur » de règles de protection aux travailleuses-eurs issu-e-s d'un État membre et effectuant une prestation de service dans un autre État membre. Cette directive a formellement été adaptée sur la base des compétences en matière de libre circulation des services plutôt que d'harmonisation du droit du travail (qui aurait exigé l'unanimité; le

Royaume-Uni s'opposait à cette harmonisation...).

Après les élargissements de 2004 et 2007 qui ont vu douze États de l'Est et du Sud de l'Europe rejoindre l'UE, l'application de cette directive est devenue un enjeu crucial, le fossé en termes de rémunération et de conditions de travail s'étant agrandi entre les anciens et les nouveaux États membres.

C'est dans ce contexte que la Cour de justice a rendu quatre décisions importantes en 2008-2009 (arrêts Viking, Laval, Rûf-

fert et Luxembourg) qui ont précisé la portée de la directive sur les travailleuses-eurs détaché-e-s en décidant notamment que les actions collectives des syndicats, reconnues comme un droit fondamental, constituent une entrave à la libre circulation des services. En outre, les droits contenus dans la directive, pourtant assez limités et conçus comme des mesures d'accompagnement, constituent plutôt le plafond que les États peuvent imposer à des entreprises provenant d'autres États membres, au lieu d'un socle minimal.

Depuis cette jurisprudence très libérale et surtout méfiante à l'égard des actions syndicales, la Cour a rendu d'autres décisions affaiblissant la protection salariale. Dans un arrêt du 13 novembre 2018, la CJUE a jugé que la pratique autrichienne consistant à faire payer une caution à l'entreprise qui confiait des travaux à une société issue d'un autre État membre en garantie d'éventuelles amendes pour violation des conditions de travail était illégale.

Arnaud Thiéry

Un Parlement européen divisé

DOSSIER Les élections européennes de fin mai 2019 ont donc rendu leur verdict. On constate ainsi une hausse quasi générale de la participation (51 %, niveau le plus élevé depuis 20 ans). Il y a même des hausses spectaculaires comme en Allemagne, en Espagne, en Roumanie et en Pologne. Si le Parti populaire européen (PPE) perd 44 sièges, il demeure le premier parti avec un total de 177 sièges (la majorité absolue est à 376 sièges). Les sociaux-démocrates (S & D) perdent également des sièges pour s'établir à 149 sièges. La conséquence importante est que pour la première fois les deux grandes forces du Parlement européen perdent leur majorité à eux deux. Ils ne pourront plus faire passer de textes législatifs sans l'apport d'autres voix.

Les Verts sont bien entendu en progression, faisant des bons scores en France et en Allemagne, tout comme le groupe des libéraux (ALDE), dont par exemple La République en marche fait partie. Enfin la droite nationaliste maintient sa position. Toutefois, si on excepte les bons scores électoraux des partis d'extrême droite français, italiens et anglais, l'augmentation n'est pas spectaculaire (pour un total de 171 voix, mais réparties entre plusieurs groupes parlementaires).

Ces résultats ont bien entendu leur importance, même si le rôle du Parlement européen est relativement limité (pas d'initiative législative). Cela préfigure aussi le choix par le Conseil européen (soit les chefs des gouvernements) du de la future présidente de la Commission européenne, puisque cette

dernière sera choisie parmi les têtes de liste européennes.

Il est plus inquiétant de constater la difficulté de l'émergence d'un espace politique européen. Les campagnes politiques restent résolument nationales et peu d'enjeux européens sont articulés sur une échelle supranationale. En témoignent les conséquences des résultats des élections sur la politique nationale, comme s'il s'agissait d'un référendum : en Grèce Syriza a convoqué de nouvelles élections et en France le RN éructe en se présentant comme le premier parti de France. Au-delà des clivages partisans, cette incapacité à penser une intégration européenne constitue une remise en cause des orientations politiques prises par l'UE.

Mathieu Gasparini

Grèce : à qui la gauche reviendra ?

Suite aux élections européennes, le Premier ministre grec a dissous le Parlement de façon anticipée. Alors que le Parlement devrait basculer à droite, les défaites électorales de Syriza sont aussi l'expression du manque de solidarité des gauches européennes envers la Grèce.

DOSSIER Il fallait attendre les élections européennes pour confirmer ce que tout le monde savait. La droite revient en force en Grèce, sans surprise. La droite (Nouvelle démocratie) a été épargnée par ses électrices-eurs, comme si elle ne portait pas sa part de responsabilité dans les excès d'emprunts qui menèrent à la crise de 2010. Elle capitalise sur la peur de l'extrême gauche et le fait qu'elle est restée proeuropéenne, alors que Syriza a été un parti très frontal dans les négociations, du moins au début, et franchement antieuropéen.

De fait, Syriza a évolué et se loge plutôt parmi les eurosceptiques, en sous-estimant probablement à quel point les Grecs ne souhaitent en aucun cas quitter l'Europe. Aujourd'hui, ce sont plus de 300'000 Grecs, majoritairement formés, qui ont quitté le pays et principalement pour des pays de l'Union. Cette nouvelle diaspora a accentué les liens avec l'UE et renforcé (à défaut d'un sentiment proeuropéen) la conscience de la nécessité de ne pas décrocher de ce destin commun. Dans ce contexte, la droite rassure en incarnant une stabilité politique contre une gauche jugée un peu brouillonne et imprévisible surtout parce que son discours est jugé ambivalent (entre soif de révolution utopique, surannée et romanesque, et le manque presque entier d'initiative dans le cadre des prêts européens).

Syriza fait les frais de son ambivalence, surtout de sa difficulté de fond à reprendre à son compte l'ensemble des socio-démocrates et du centre gauche (ce que prétendait être le PASOK). On aurait pu s'attendre à une défaite plus sévère pour Syriza, et il paraît évident que Tsipras sent que le temps joue contre lui, c'est pourquoi il anticipe les élections

législatives déjà pour cet été à la place de l'automne. Il ménage sa sortie et son passage dans l'opposition et renonce à relancer la campagne pour les longues semaines d'été. Syriza peine à se maintenir dans cette tension entre sa mouvance contestataire et sa gestion d'un bilan politique marqué par l'impuissance. Pour preuve, le parlement a été quasi une chambre d'enregistrement des demandes des commissaires européens en échange des prêts pour assumer la dette.

Les ambiguïtés de Syriza

À la décharge de Syriza, son bilan sur le plan de la paix sociale est exemplaire en Europe. Outre le fait qu'elle ait inauguré le mariage gay sans aucune contestation de l'Église orthodoxe, elle a jugulé les manifestations à répétition dans Athènes. En votant Syriza, les électrices-eurs savaient qu'ils et elles votaient pour les plus contestataires, si eux ne peuvent rien... qui le pourra? Le vote semble avoir été compensatoire et a canalisé (pour une bonne part) les vagues de violence.

Autre aspect qui n'est pas assez relevé et qui constitue en soi un échec humain, mais reste une victoire morale : la Grèce, malgré une crise profonde et une pression migratoire inédite, n'a pas vu l'extrême droite se maintenir sur la durée comme les dernières élections européennes le prouvent.

Désormais, le défi sera immense pour la gauche. Il semble que l'érosion de Syriza soit inéluctable ces prochaines années tant la droite a été plébiscitée aux municipales (parfois à des taux de plus de 65 % dans certaines communes). La question est de savoir désormais comment les décombres du PASOK vont se recomposer pour construire une force d'opposition solide

face au très populaire leader de Nouvelle démocratie, Kyriakos Mitsotakis. La droite n'a pas subi les sanctions de son électorat, ce sera à elle maintenant de faire l'épreuve de la rigidité de Bruxelles et des politiques d'austérité. Comme on le voit, les dynasties familiales reviennent en force, un peu comme si de rien n'était, la droite n'a même pas eu à renouveler ses visages.

Parallèlement, nous assistons à la fragmentation de la gauche et peu à peu les votes se tournent vers le KINAL qui est la troisième force du pays à ce jour (le KINAL se veut social-démocrate, c'est au fond le PASOK nouvelle version, avec des anciens du parti, il y a aussi le POTAMI plus centriste et plus marginal en termes de voix).

La lutte est lancée à gauche pour savoir qui incarnera l'alternance à moyen et long terme. La démocratie grecque aime l'alternance...

Dimitri Andronicos



Portugal : l'idéal européen avant les travailleuses·eurs

Le 4 octobre 2015, la coalition de droite au pouvoir sortit en tête des élections législatives portugaises avec un peu plus de 38 % des voix. Elle subit, cependant, un sérieux revers électoral (-12 %), sanctionnant les très impopulaires mesures d'austérité mises en place, pour « combattre » la crise économique, selon les recommandations de la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et FMI).

DOSSIER La gauche, elle, sortit de cette élection arithmétique-majoritaire au sein de l'Assemblée de la République, le parlement monocaméral portugais. Arithmétique-majoritaire et non politiquement, car une alliance entre un Parti socialiste (32 % des voix), ayant plusieurs fois par le passé sombré dans le néolibéralisme, un Parti communiste (8%), connu pour son conservatisme à toute épreuve, et le Bloc de gauche (10 %) n'allait vraiment pas de soi.

Si les gauches portugaises réussirent à unir leurs forces, c'est que la cure d'austérité (gel

du salaire du personnel de la fonction publique, privatisations en chaîne, suppression de jours fériés, ...) qu'avait fait subir la droite au pays avait été particulièrement brutale. Ces mesures, économiquement aberrantes, réussirent à faire exploser le chômage à plus de 17 %, et poussèrent plus de 10 % de la population active vers l'émigration!

La gauche au pouvoir

Dès qu'elle arriva au pouvoir, la coalition de gauche mit en place une politique de relance par la demande en faisant passer progressivement le salaire minimum de 485 à 600 €, en rétablissant les 35 heures dans la fonction publique et stoppant les privatisations. Cette méthode keynésienne de relance est préférable à une politique de l'offre, car elle permet de réduire les inégalités et d'augmenter la consommation intérieure. Ce revirement économique infléchit des années de politiques économiques déflationnistes et permit de remplir les carnets des entreprises locales.

Le taux de chômage chuta fortement pour s'établir à 7 % et le pays retrouva le chemin de la croissance économique. De nombreux médias, surtout libéraux, parlèrent de « miracle économique portugais ». Même si effectivement la population peut désormais souffler, il ne faut pas oublier que les principaux problèmes économiques lusitaniens que sont la fuite des forces vives du pays et la faiblesse des services publics sont bien loin

d'être résolus. D'autant plus que la colère gronde dans la fonction publique, ce qui est particulièrement inquiétant pour un gouvernement de gauche.

Le Portugal a effectivement été récemment le théâtre de grèves massives de la part du personnel enseignant et infirmier. Ce dernier réclame une revalorisation des salaires des fonctionnaires, qui sont gelés depuis plus de neuf ans! Alors que le Bloc de gauche et le Parti communiste soutiennent la revendication des grévistes, le Parti socialiste, lui, refuse catégoriquement d'entrer en matière, car l'impact budgétaire de cette dernière menacerait la « crédibilité internationale » du pays. Ce bras de fer autour de la rémunération des employé·e·s de la fonction publique, qui a provoqué une très grave crise gouvernementale, permet de connaître les limites de cette alliance des gauches. Ou plutôt, pour être plus précis, la limite : l'europhilie béate du Parti socialiste portugais.

Europhilie béate

Car, oui, le problème est bien là. Si le Parti socialiste refuse d'entrer en matière, c'est qu'il sait que la Commission européenne n'acceptera jamais une telle mesure et qu'il n'osera jamais véritablement entrer en confrontation avec elle.

Quand un parti de gauche considère que les revendications et les droits des travailleuses·eurs passent après l'idéal d'ouverture européen, celui-ci ne peut qu'être décevant et peu transformateur. D'autant plus que le bilan économique n'est pas des plus reluisants pour un gouvernement de gauche. Malgré de nombreuses propositions émanant de la gauche radicale, ce dernier n'a pris aucune mesure pour approfondir la démocratie économique, annuler la part illégitime de la dette ou encore planifier la transition écologique.

Joakim Martins



Le gauche anglaise et l'Europe

DOSSIER L'histoire de la gauche anglaise par rapport à l'intégration européenne est pour le moins tumultueuse et a épousé depuis l'après-guerre des évolutions difficiles à saisir. Face à l'intégration européenne, il y a peu de rapprochement à effectuer entre le *Labour*, le Parti socialiste français ou les sociaux-démocrates allemands.

Le *Labour* a toujours été divisé sur la question et a souvent changé de position. Si au début, les questions liées à la souveraineté et du Commonwealth étaient importantes, désormais le clivage est entre celles et ceux qui pensent que l'UE peut servir à promouvoir des politiques plus sociales et celles et ceux qui voient l'UE comme ne pouvant que renforcer la dérégulation des marchés. Cette dernière position

semblant être celle partagée par Jeremy Corbyn, actuel leader du *Labour*.

Ces contradictions du passé se retrouvent dans la position du *Labour* par rapport au Brexit. Ainsi dans les années 1960, le *Labour* s'est initialement opposé à l'appartenance à la Communauté économique européenne (CEE). L'appartenance sera cependant formalisée en 1973, après une relance en 1967 par un gouvernement travailliste, et suite au départ de la présidence de De Gaulle. Toutefois la volonté de faire partie de la CEE résultait plus d'un choix économique que de la conviction de partager un destin européen commun.

Ces tensions se feront également ressentir dans les années 1980 envers les Communautés européennes. La position très

retenue du *Labour* changea en fonction de l'évolution du rapport de force avec Thatcher, aidé en cela par l'aile syndicale qui voyait l'Europe comme un moyen supplémentaire de protection des travailleuses-eurs.

Ce n'est évidemment pas cette voie que suivra ensuite Tony Blair jusqu'en 2007. Ses positions plutôt proeuropéennes n'étaient pas basées sur des valeurs de gauche. Le gouvernement Blair résistera à développer l'Europe sociale au profit d'une orientation pro-marché. Lors de la campagne sur le Brexit, le *Labour* a majoritairement appelé à voter le maintien dans l'UE, en défendant aussi l'idée que l'UE représentait plus qu'un marché unique mais aussi un instrument de progrès social.

Mathieu Gasparini

Momentum et le Labour

DOSSIER Après l'arrivée choc de Jeremy Corbyn à la tête du Parti travailliste en 2015, un espace a été ouvert pour la formation d'un nouveau groupe pouvant accueillir les troupes de militant·e·s déterminé·e·s à délivrer de nouveaux types de politiques socialistes. La création ultérieure de Momentum visait à la fois une transformation du Parti travailliste, en démocratisant ses structures internes, et une transformation plus large de la société.

La force de Momentum réside dans la coalition qu'il a formée, réunissant la gauche traditionnelle du parti travailliste, certains des mouvements sociaux des années 2000, et nombre de personnes qui se sont politisées au cours de l'élection de Corbyn. Bien que son orientation puisse être qualifiée de « corbynite », le courant idéologique de Momentum est vaguement basé sur la politique de Tony Benn et du « Bennisme ». Comme Benn, Momentum s'est efforcé d'affranchir les 500'000 membres du Parti

travailliste, en leur donnant plus d'influence sur les politiques et les processus décisionnels du *Labour*, en encourageant des réformes telles que l'augmentation du nombre de représentant·e·s de circonscriptions au sein du Comité exécutif national, l'organe directeur du Parti travailliste, ou une réforme sur la manière dont les membres du parlement sont choisi·e·s. Momentum comprend qu'une condition préalable à une société et à une économie démocratiques est un parti démocratique.

Tendance « corbynite »

En raison du coup de 2016 contre Jeremy Corbyn et des tentatives subséquentes de l'ébranler, la base militante du Parti travailliste souhaite de plus en plus sélectionner des candidat·e·s, tant au niveau du conseil que du Parlement, qui soient représentatifs-ves de l'orientation socialiste que le parti a pris. C'est pourquoi Momentum a été à l'avant-garde du soutien aux candidat·e·s qui se-

ront des parlementaires socialistes engagé·e·s.

Plus récemment, Momentum a annoncé qu'il fera pression pour que des politiques radicales comme une semaine de quatre jours et un Green New Deal soient adoptées dans le prochain manifeste des travaillistes. En outre, elle s'est associée à des militant·e·s de la justice climatique pour protester contre les investissements dans les énergies fossiles. Momentum a dû se confronter à un défi particulier en raison de la question du Brexit qui supplantait tout autre discours politique et de la difficulté qui en a résulté à maintenir ensemble la coalition interne entre des eurosceptiques de gauche et celles et ceux qui soutenaient un *remain*. Malgré cela, l'accent est resté fort sur un changement fondamental dans la distribution des richesses et pour donner enfin le pouvoir aux travailleuses et aux travailleurs.

Charlie Mower, Momentum
(Traduction : BM)

Cadrer la relation bilatérale

Le projet d'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne a été mis en consultation le 7 décembre 2018 après que le Conseil fédéral a « pris connaissance » du résultat des négociations. Nous revenons sur les principaux aspects du projet d'accord.

DOSSIER Pour faire bref, le but de cet accord, qui s'appelle officiellement « accord institutionnel Suisse-UE », est de préciser des questions institutionnelles dans le cadre de l'application des

accords actuels d'accès au marché. En gros, l'UE souhaite que la Suisse reprenne plus systématiquement le contenu du droit européen dans le champ d'application des accords bilatéraux. L'enjeu des négociations portait sur la compétence éventuelle de la Cour de Justice de l'UE de statuer sur le contenu du droit suisse à l'aune de sa compatibilité au droit européen. Le résultat des négociations prévoit que la Suisse doit reprendre le droit européen, mais avec des possibilités de négociations et selon sa procédure législative (avec référendum facultatif possible). Si l'UE pense que la Suisse viole le droit européen, un tribunal arbitral doit statuer. S'il constate une divergence, l'UE peut imposer des sanctions.

Initiées en 2013, les négociations ont été stoppées net le 9 février 2014 et relancées uniquement après l'adoption d'une législation d'application de l'initiative UDC « contre l'immigration de masse » conforme à la libre circulation des personnes. Entretemps, le Brexit est passé par là. L'adoption de l'accord

institutionnel est la condition posée par l'UE à la conclusion de nouveaux accords d'accès au marché, notamment sur l'électricité, que la droite suisse veut absolument conclure.

Dans le cadre des négociations de l'accord institutionnel, l'UE a exigé des concessions sur les mesures d'accompagnement (Alessandro Pelizzari revient sur ces questions en page 15). Par contre, l'UE n'a pas formellement demandé la reprise de la directive sur la citoyenneté, qui octroie des droits aux citoyen-ne-s européen-ne-s dont la bourgeoisie suisse ne veut pas (limitation des possibilités d'expulsion, droits étendus à l'aide sociale, etc.), tout en laissant la porte ouverte à sa reprise. L'accord concerne encore d'autres points comme les régimes de sécurité sociale.

Formellement, le projet d'accord n'est pas amendable (l'UE ayant annoncé qu'elle ne ferait plus de concessions). Toutefois, dans le cadre de la consultation, le Conseil fédéral a laissé entendre qu'il pourrait proposer des mesures d'accompagnement sous une forme ou une autre. Par ailleurs, rien ne devrait être décidé avant le vote sur l'initiative de l'UDC visant à résilier l'accord sur la libre circulation des personnes en 2020.

Arnaud Thiéry

Pourquoi la gauche soutient les mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement sont entrées en vigueur en 2004, suite à l'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'UE en 2002. L'objectif est de protéger les travailleuses-eurs en se basant sur la règle que quiconque travaille en Suisse doit le faire aux conditions salariales et de travail suisses. Une de leurs caractéristiques est qu'elles sont évolutives.

En 2004 les premières mesures concernent les travailleuses-eurs détaché-e-s par analogie aux directives de l'UE. Le rôle de surveillance est principalement assumé par des commissions paritaires et tripartites. Les mesures d'accompagnement sont renforcées avec l'obligation pour les cantons d'engager plus d'inspectrices-eurs du marché du travail. Désormais les entreprises employant des travailleuses-eurs détaché-e-s doivent les signaler expressément. En 2009, outre une nouvelle augmentation du nombre d'inspectrices-eurs, un durcissement des sanctions envers la fraude des entreprises, un système de caution est mis en place. Enfin en 2013, sous la pression des syndicats et face aux abus des entreprises, les sanctions sont durcies pour les faux indépendants, les sous-traitants mieux contrôlés et le salaire horaire brut doit être annoncé. En l'état actuel ces mesures sont insuffisantes pour contrôler le marché du travail. Les exemples récents le prouvent avec plusieurs cas de travailleuses-eurs exploité-e-s par leur entreprise. Parmi les revendications des syndicats pour une meilleure protection, il y a l'extension facilitée des CCT à toute la branche, la suspension du travail en cas de fraude, l'accès aux entreprises et aux chantiers, le respect des salaires suisses pour les marchés publics et encore un renforcement des contrôles et des sanctions.

Si les syndicats ont été aux avant-postes pour les mesures d'accompagnement, c'est que les leçons ont été tirées des politiques migratoires racistes liées au marché du travail de la Suisse. L'exemple du statut de saisonnier est édifiant. La stratégie consiste désormais à favoriser et renforcer les droits des travailleuses-eurs dans un contexte de libre circulation des personnes. MG



Le non syndical à l'accord-cadre Suisse-UE

En février dernier, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a publié un manifeste indiquant son opposition à l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne, dévoilé en début d'année. Nous avons évoqué cette position et plus généralement le point de vue syndical suisse sur les relations Suisse-UE avec Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia à Genève et président de la CGAS.

DOSSIER Pourquoi faut-il s'opposer à l'accord-cadre Suisse-UE ?

Comme son nom l'indique, cet accord vise à donner un cadre institutionnel aux relations entre la Suisse et l'UE, et notamment à définir le règlement des différends qui peuvent découler de l'application des accords bilatéraux. Il contient toutefois, de manière un peu fortuite, une attaque sans précédent contre les droits des salarié-e-s contenus dans les mesures d'accompagnement.

Durant les négociations, le chef de la délégation suisse a apparemment sacrifié la protection des salaires en échange de l'abandon par l'UE de l'exigence de la reprise de la directive relative aux droits des citoyen-ne-s de l'Union, espérant sans doute que l'UDC ne combattrait pas l'accord-cadre dans ces conditions. C'était évidemment un mauvais calcul : alors que la droite nationaliste n'a aucun intérêt à modifier son discours antieuropéen en cette année électorale, le Conseil fédéral a réussi à se mettre à dos les syndicats aussi, car ils ne lâcheront jamais la protection des travailleuses-eurs.

Cette attaque contre les mesures d'accompagnement est d'autant plus étonnante que, historiquement, elles ont été négociées parallèlement à l'introduction de la libre circulation des personnes. L'UE reconnaissait alors que les salaires suisses sont parmi les plus hauts d'Europe et qu'il était légitime de protéger ce niveau de rémunération par des

mesures plus sévères que ce qui se pratique généralement en Europe. Elle a changé de position récemment, sous pression des entreprises, essentiellement du sud de l'Allemagne, qui demandent d'adapter le niveau de protection à celui de la Directive européenne sur les travailleuses-eurs détaché-e-s, qui n'offre pas le même niveau

Concrètement, qu'est-ce que l'accord-cadre remet en cause ?

Premièrement, l'accord-cadre prévoit que la Suisse applique à terme les Directives européennes sur le travail détaché en lieu et place des mesures d'accompagnement existantes, qui relèvent de la législation suisse. Celles-ci prévoient à l'heure actuelle un système de contrôle des entreprises, qu'elles soient européennes détachant des travailleuses-eurs en Suisse ou qu'elles soient suisses, un régime de sanctions et des possibilités d'instaurer des salaires minimaux par le biais de Conventions Collectives de Travail (CCT) et de Contrats-Type de Travail (CTT). Comme la soumission aux Directives européennes signifie que la Cour de



de protection que les mesures d'accompagnement. Désormais, l'UE considère la protection salariale comme une « entrave à l'accès au marché » suisse. Bien sûr, ce revirement de la Commission européenne est vu d'un bon œil par de nombreuses-eux employeuses-eurs suisses également, pour qui ces mesures ont toujours été un mal à combattre.

justice européenne (CJUE) aura désormais son mot à dire, il y a fort à parier que les protections salariales suisses seront systématiquement contestées par les entreprises européennes devant la CJUE comme des entraves à la liberté économique.

Deuxièmement, l'accord prévoit déjà des adaptations aux mesures existantes. On parle de réduire de 8 à 4 jours

le délai d'annonce par les entreprises détachant des travailleuses-eurs en Suisse. Ce n'est pas un détail, car le délai de 8 jours doit permettre aux autorités de contrôle de procéder effectivement à des contrôles, qui doivent être organisés en amont. On parle aussi d'affaiblir la possibilité de demander aux entreprises actives en Suisse de verser une caution servant à payer les sanctions si des cas de sous-enchère salariale sont constatés. L'UE voudrait que la caution ne s'applique qu'aux entreprises qui ont déjà été une fois fautives, ce qui est absurde. Nous savons par expérience que ces entreprises changent systématiquement de nature juridique. Il sera désormais impossible de demander des cautions et donc de sanctionner effectivement des entreprises pratiquant le dumping.

J'aimerais souligner qu'il ne s'agit pas de détails techniques, car ces mesures concernent potentiellement 250'000 travailleuses-eurs avec des permis de courte durée, essentiellement dans la construction et l'artisanat. L'affaiblissement de leur protection limite fortement leur capacité à se défendre contre des abus patronaux et risque donc d'entraîner en cascade un affaiblissement du niveau de salaire et de protection de l'ensemble de ces branches, ce qui concerne potentiellement des centaines de milliers de travailleuses-eurs en Suisse.

Cette position est-elle spécifiquement genevoise ?

Non. La position de la CGAS a servi de base à la prise de position de l'USS sur l'accord-cadre. L'ensemble des syndicats suisses sont sur la même ligne, malgré les fortes pressions qu'ils subissent sur ce dossier.

Les mesures d'accompagnement actuellement pratiquées sont-elles un succès ?

L'abolition du régime antérieur à la libre circulation des personnes, qui était basé sur les permis de saisonniers et les contingents, doit être considérée comme une avancée majeure pour l'égalité des droits entre travailleuses-leurs

immigré·e·s et résident·e·s. Ce régime entraînait une concurrence effrénée sur le marché du travail et privait de droits les travailleuses-eurs migrant·e·s. Avec les mesures d'accompagnement, les travailleuses-eurs migrant·e·s ont obtenu la possibilité de faire valoir des droits contre les entreprises pratiquant la sous-enchère.

Toutefois, je ne conteste pas que les mesures d'accompagnement présentent des lacunes. D'une part, les infractions commises par des entreprises suisses, qui sont moins surveillées, sont aussi importantes que celles reprochées aux entreprises européennes. D'autre part, il faut absolument renforcer la couverture salariale compte tenu de l'importance des branches qui n'ont pas encore de salaires minimaux, ainsi que la protection contre les licenciements. Un licenciement constitue en général la conséquence de toute plainte pour cause de sous-enchère salariale, ce qui est inacceptable.

L'Europe sociale est-elle définitivement enterrée, ou peut-on encore vouloir y adhérer ?

En l'état actuel des choses, on constate que la CJUE arbitre systématiquement en faveur de la libre concurrence et contre la protection des salarié·e·s, comme on l'a vu dans la toute récente affaire concernant l'Autriche, qui l'oblige à revoir à la baisse son système de caution et de responsabilité solidaire dans les chaînes de sous-traitance.

Ceci dit, je pense qu'un syndicat n'a pas pour vocation d'établir la politique d'intégration européenne de la Suisse, mais d'en analyser les répercussions sur les droits des travailleuses-eurs. Les préoccupations des personnes que nous défendons ne concernent pas l'Europe comme entité abstraite, mais le niveau de salaires, la protection sociale et l'accès aux services publics. Or, sur ces questions, la droite bourgeoise suisse, qui soutient d'ailleurs l'accord-cadre, ne pratique pas une politique plus favorable aux salarié·e·s que la commission européenne. En d'autres termes, ce sont des questions de

classes qui se posent avant tout, et non pas la question de « la fermeture » ou de « l'ouverture » de la Suisse.

Certaines voix ont reproché aux syndicats de faire le jeu de l'UDC en refusant l'accord-cadre. Que réponds-tu ?

C'est est un leurre de penser qu'on pourra maintenir la libre circulation des personnes sans mesures d'accompagnement. On l'a vu avec l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse », qui a été acceptée en raison des craintes provoquées par la pression sur les salaires. Si on affaiblit aujourd'hui, à travers l'accord-cadre, les mesures de protection des salaires, il est illusoire de penser gagner contre l'initiative de l'UDC contre la libre circulation des personnes, sur laquelle on votera l'année prochaine. C'est pourtant ce que semble penser une certaine gauche libérale, surtout en Suisse allemande.

Inversement, l'UDC trompe les gens en faisant croire qu'une protection des salaires serait possible sans libre circulation des personnes. L'UDC n'a jamais voulu mettre fin à l'immigration, elle veut surtout de la main-d'œuvre corvéable sans aucun droit, pour mieux l'exploiter. Elle ne s'en cache d'ailleurs pas et a ouvert sa campagne électorale en tirant à boulets rouges contre les mesures de protection salariale et les syndicats. Du côté des syndicats, nous protégeons les salaires, pas les frontières. C'est le meilleur antidote contre l'UDC et la meilleure manière de sauvegarder la libre circulation des personnes.

*Propos recueillis par
Arnaud Thiéry*

« Pas n'importe quelle Europe »

Quelle doit être la politique européenne de la gauche suisse à court et moyen termes? Nous avons posé quelques questions à ce sujet au vice-président du groupe socialiste au Conseil national Cédric Wermuth.

DOSSIER **Que penser de l'accord-cadre négocié entre le Conseil fédéral et la Commission européenne?**

La Suisse et l'UE tentent de réglementer leurs multiples traités ainsi que leurs futurs développements dans un accord-cadre. Le traité apporte également une sécurité juridique supplémentaire aux deux parties. Pour la gauche, il y a trois questions centrales: premièrement, le processus démocratique continuera-t-il de se dérouler en Suisse ou sera-t-il remis en cause par les procédures de règlement des différends? Deuxièmement, la Suisse pourra-t-elle continuer de prendre des décisions en toute indépendance au sujet de son service public ou sera-t-elle corsetée par les aides d'État? Troisièmement, les mesures suisses de protection des salaires (mesures d'accompagnement) pourront-elles être maintenues à leur niveau actuel?

Ce n'est que si l'on peut répondre à toutes ces questions par l'affirmative que le traité pourra être soutenu par la gauche. En outre, de nombreuses autres questions restent encore en suspens, comme celle de savoir si la Suisse devra adopter la Directive sur la citoyenneté (ce qui devrait, pour la gauche, déboucher sur des progrès).

La droite libérale pourra-t-elle passer en force et supprimer les mesures d'accompagnement?

Je ne pense pas, non. Après le non à l'EEE, en 1992, le compromis entre les forces proeuropéennes était très clair: ouverture du marché en échange de progrès sociaux et de la mise en place de mesures d'accompagnement. Ce compromis n'a échoué qu'à une reprise: face à l'initiative sur l'immigration de masse, les conséquences sont connues.

Cette situation est maintenant claire pour une grande partie de la droite et des grandes organisations patronales.

Pourquoi la Commission européenne ne veut-elle pas des mesures d'accompagnement?

L'UE souffre de la même tare que la Suisse: une majorité de droite et néolibérale. La Commission actuelle a certes déjà fait des progrès, Juncker ayant explicitement reconnu la nécessité d'une assise sociale et ayant, par exemple, révisé la directive sur le détachement des travailleurs-eurs. Mais les institutions européennes font toujours pencher la balance du même côté: les prétendues libertés des marchés passent toujours avant les droits sociaux.

L'adhésion de la Suisse à l'Union européenne doit-elle toujours être un objectif pour la gauche?

Personnellement, je crois que l'UE a franchi, ces dernières années, un seuil historique. Elle ne peut plus être démantelée sans que l'on ait à subir les désastreuses conséquences du nationalisme. Nous voyons déjà ces forces à l'œuvre, notamment en raison de la faiblesse sociale de l'Union. Pour le moment, la question n'est pas à l'ordre du jour, mais elle se posera certainement de nouveau. Toutefois, la gauche ne peut pas se contenter d'adhérer à n'importe quelle Europe; l'Europe doit être un progrès social pour le grand nombre, sans quoi elle n'est pas un projet progressiste. Et je crois que nous, à gauche, devons déjà aujourd'hui nous battre pour ce projet, bien avant la question de l'adhésion de la Suisse.

Propos recueillis par Joakim Martins



À quand l'adhésion ?

La gauche suisse est historiquement proeuropéenne, mais ne milite plus activement pour une adhésion rapide à l'UE. Deux facteurs au moins expliquent ce revirement. D'un côté l'absence d'une majorité autour de l'adhésion, de l'autre une certaine déception, voire méfiance, à l'égard des politiques européennes, notamment en ce qui concerne la protection des salaires et la défense des services publics.

DOSSIER Passons sur l'absence de majorité. Certes, l'UDC a remporté des victoires, seule contre tous les autres partis, en matière de politique européenne. Personne ne propose de relancer immédiatement le processus d'adhésion. Une majorité se construit cependant sur la durée, et la gauche peut y contribuer si elle décide que l'adhésion doit rester un but à plus ou moins long terme.

Il y a de bonnes raisons de maintenir le cap de l'adhésion à l'UE. Sur le plan de la souveraineté et de la défense de la démocratie directe, on constate que la Suisse est de plus en plus dépendante des politiques européennes, en particulier par

le mécanisme de Schengen/Dublin. La récente votation sur la loi sur les armes montre que la reprise de l'acquis communautaire peut se faire dans le respect des processus constitutionnels suisse, avec exercice du droit de référendum.

Sur le plan de la politique menée par l'UE, il y a beaucoup de raisons de se montrer pour le moins réservé-e-s. La législation et la jurisprudence européennes font souvent primer la libre circulation des services et des capitaux sur la protection des travailleuses-eurs, l'UE promeut la libéralisation du secteur électrique et du rail, par exemple. Toutefois, les politiques peuvent changer. Surtout,

rester formellement en dehors de l'UE ne garantit pas une meilleure protection des salaires ou le maintien des services publics. La droite suisse n'hésite pas à utiliser la négociation avec l'UE pour avancer dans ses projets (on pense à l'accord sur le secteur électrique). Surtout, la politique de l'UE instaure des mécanismes de solidarité (par exemple la politique régionale) souvent plus généreux que ce que fait la Suisse. Enfin, toutes les tentatives de promouvoir des organisations parallèles à l'UE, comme l'AELE, sont portées par des pays qui refusent les mécanismes de solidarité de l'UE. Pour faire bref, l'alliance de la Suisse avec le Royaume-Uni constitue un front des oppositions de droite à l'UE.

Enfin, la question qui se pose est celle du niveau d'action pour la gauche. Des majorités sont possibles dans certains cantons. Mais cela ne peut pas constituer un horizon politique indépassable. De même que l'on ne demande pas la sortie du Canton de Vaud de la Confédération parce que la fiscalité suisse est trop libérale à notre goût, le désaccord avec certaines politiques européennes ne doit pas conduire à orienter l'action de la gauche exclusivement sur le champ cantonal, voire fédéral. Notre horizon politique est international et l'Union européenne, avec tous ses défauts, est la structure de notre continent qui organise le plus de solidarité à cette échelle. Nous pensons donc que l'adhésion de la Suisse à l'UE doit rester un objectif stratégique de la gauche dans ce pays, tout comme le développement d'alliances avec les forces de gauche européennes.

La rédaction



Climat

Contre l'austérité du repentir : pour un Green New Deal municipal !

Les mouvements de la jeunesse le clament : notre défi est celui du changement climatique. Si nous ne réduisons pas rapidement et massivement les émissions de gaz à effet de serre, la possibilité d'une existence viable sur terre est en péril – et ce sont d'abord les plus pauvres qui sont les plus touché·e·s.

La possibilité d'une politique socialiste internationaliste dépend désormais de la résolution que nous apporterons au défi climatique : et ce n'est pas l'affaire des générations futures, mais bien la nôtre car le changement climatique est déjà là – c'est sur son ampleur que nous pouvons agir, plus sur son existence.

Mais à l'écart entre la richesse de la tâche annoncée (sauver le monde) et la misère des solutions avancées (renoncer aux voyages d'étude en avion), on mesure le « schisme de réalité » qui caractérise le problème climatique. Le risque de ce schisme est de produire de la désorientation politique. Et celle-ci est désormais patente en Europe.

Désorientation politique

Le monstre qui nous saisit est celui du repentir austère. Les nouvelles-aux prophètes de l'apocalypse annoncent l'effondrement imminent et son corollaire : la stigmatisation du·de la « consommateur·trice ». « Nous » avons trop consommé, nous mangeons chaque année 6 ou 7 planètes, « notre » mode de vie est invivable, etc. Le « consommer moins pour vivre mieux », et la retape « locale » sont érigés en nouvelles lignes directrices au détriment de la lutte des classes et de la redistribution.

Pourtant, même en se plaçant sur le seul plan stratégique, on comprend aisément qu'à opposer fin du monde et fin du mois on ne dégagera jamais aucune majorité. Et qu'à trop uniformiser les responsabilités (« l'être humain » est « avide »...), on se prive de comprendre les causes de la crise

qui étouffe notre temps. A contrario du repentir austère, l'histoire du socialisme démocratique et des politiques progressistes peut se réclamer de deux moments riches – dont nous devrions nous inspirer.

Premièrement, le « socialisme municipal » par lequel des villes, à majorité de gauche, mettent à disposition de leurs habitant·e·s ce que l'État aux mains de la droite leur refuse : eau potable, instruction publique, électricité, transports publics etc. On produit plus et mieux, pour le bénéfice du plus grand nombre et sans production de plus-value pour quelques actionnaires. Nous ne devons pas revendiquer moins – mais plus : l'électricité et la démocratie !

Deuxièmement, dans un contexte de radicalisation ouvrière forte et de crise économique lancinante, le président Franklin Roosevelt propose des politiques ambitieuses de travaux publics de redistribution économique et de projets culturels : le New Deal. Un Green New Deal – un New Deal appliqué au défi climatique peut constituer un point de ralliement majeur pour les forces progressistes. Un ample investissement public, dans les transports, dans le logement, dans la production d'électricité et d'eau peut amener à la fois des bénéfices sociaux ET réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il ne s'agit pas d'un objectif hors d'atteinte – puisque 1,5-2 % de PIB mondial /an devraient être investis pendant 20 ans pour atteindre une décarbonisation complète de l'économie

mondiale. Nous sommes bien en deçà des dépenses qui ont été consenties pour faire la guerre par exemple !

Green New Deal municipal

C'est le sens d'un Green New Deal municipal : oser lancer des programmes d'investissement importants qui amènent des transformations majeures dans la ville : priorisation des transports publics et mobilités actives ; construction de logement public ; chauffage et climatisation à distance ; production publique d'énergie renouvelable ; récréation d'espaces publics et vivants ; maisons de quartier qui sont aussi des lieux de formation, d'échange, d'éducation populaire ; renforcement des réseaux associatifs et syndicaux, des solidarités communautaires et des services publics locaux ; de nouvelles infrastructures publiques : des bibliothèques élargies, des terrains communaux mis en communs pour produire, des ateliers de quartiers pour mettre à disposition les outils et instruments du quotidien...

Plutôt que de se préparer à l'effondrement écologique, nous pouvons produire collectivement le futur que nous avons toujours voulu – celui où la force de la société se mesure effectivement à la force du·de la plus faible de ses membres.

Romain Felli

Interventions communales

Les sections PS de plusieurs villes du Canton de Vaud (Lausanne, Yverdon, Morges, Montreux) ont déposé dans leurs conseils communaux (législatifs) respectifs une série d'interventions demandant la mise en œuvre concrète de solutions compatibles avec un Green New Deal municipal – autrement dit des investissements publics importants devant amener à la fois un bénéfice social et un bénéfice climatique. Suivant les villes, le PS a demandé l'électrification des lignes de bus, le développement de la climatisation à distance, la réduction de la place de la voiture en ville, etc. ROMAIN FELLI

Santé

Privatisation du CHUV : le coup de sang des mauvais·es perdant·e·s

20 mai 2017, la population vaudoise confirme un gouvernement à majorité de gauche : Béatrice Métraux et Cesla Amarelle rejoignent Pierre-Yves Maillard et Nuria Gorrite, élu·e·s au 1^{er} tour. Socialistes et Vert·e·s triomphent. La droite a pourtant tout essayé, même de lancer une candidate vert-libéral au second tour. Elle échoue lamentablement.

23 août 2017, la Fédération patronale vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, la Chambre vaudoise immobilière et Prométerre présentent leurs « impulsions 2022 », à savoir une sorte de programme de législature que ces mauvais·es perdant·e·s souhaitent voir se réaliser malgré tout. Dans le catalogue, une mesure choc : sortir le Centre hospitalier universitaire cantonal (CHUV) du giron de l'État.

Puis, il a fallu un an, comme pour faire oublier d'où venait l'idée, pour que le PLR dépose une initiative parlementaire demandant une « Loi sur le CHUV : pour une gouvernance moderne ». Il s'agit d'un projet de loi rédigé de toutes pièces, que les député·e·s ne peuvent amender, mais seulement accepter ou refuser de transmettre au Conseil d'État.

L'initiative vise un changement majeur : faire du CHUV un établissement autonome de droit public, disposant de la personnalité juridique et ayant ainsi une indépendance légale et organisationnelle. À sa tête non plus un·e membre du Conseil d'État, mais un Conseil d'administration (CA) de neuf membres soi-disant dépolitisés. Et avec comme seul argument qu'un conseil d'administration permettrait une meilleure gouvernance. Pourquoi ? Comment ? Avec quelles améliorations ? *Silenzio stampa.*

Mise à sac de l'hôpital public

En fait, ce que souhaitent les cliniques et autres acteurs privés de la santé, c'est de pouvoir

faire leur marché dans les secteurs rentables du CHUV. Et il va sans dire qu'un CA composé d'expert·e·s, qui leur sont sans doute proches, saura davantage entendre leurs besoins. Ce d'autant plus que les membres du CA ne peuvent siéger que 10 ans au maximum... après quoi il leur faudra se recycler : pantouflage et copinage assurés.

De plus, cet étage décisionnel supplémentaire introduit un sas hermétique entre le CHUV et les dirigeant·e·s politiques, qui sont dépossédé·e·s de leur droit de regard. Il n'y a qu'à parcourir le pays pour en voir les dégâts : à Zurich, Genève, Neuchâtel et en Valais, diverses crises institutionnelles ont défrayé la chronique. À Berne, le président du CA cumule depuis 3 ans présidence et direction générale, avec d'immenses problèmes de gestion du personnel. Et la cerise sur le gâteau : Saint-Gall. Là-bas, l'ensemble des établissements du canton sont regroupés dans une entité autonome de droit public dotée d'un CA présidé par le conseiller d'État en charge de la santé. Mais, dans l'optique de rendre ledit CA « indépendant » de la sphère politique, le ministre de la santé a été sorti dudit conseil. Depuis, le canton a vu la fermeture de quatre des neuf sites hospitaliers.

À l'étranger, les Pays-Bas sont allés jusqu'au bout de cette logique : les hôpitaux ont été privatisés, vendus aux assureurs et mis en concurrence. Six établissements sont depuis en faillite. Fin octobre 2018, un ballet d'am-

balances a procédé au transfert des patient·e·s concerné·e·s, car n'étant plus payé, le personnel n'est pas retourné travailler et les hôpitaux ont « simplement » fermé.

Casser le lien avec le personnel

Outre la volonté de démantèlement du service public, la création d'un organe managérial entre le Conseil d'État et la direction générale du CHUV éloignerait encore plus le personnel et ses représentant·e·s des prises de décision. Ces dernières-iers ne compteraient ainsi qu'un·e représentant·e isolé·e et noyé·e dans le collège des neuf membres du CA. Contre tout principe de démocratie économique, la voix du personnel du CHUV se verrait grandement bâillonnée.

La privatisation du CHUV ne vise en vérité aucune amélioration du service ni gain d'efficacité. Ce que veulent les nouvelles-aux brigand·e·s de la droite est purement et simplement la mise à sac et le démembrement du secteur hospitalier public, pour en donner les parties les plus lucratives au marché. Socialiser les pertes, privatiser les profits. Cette pulsion anthropophage doit être doucée et le contrôle démocratique assuré. Et si ce n'est par le Grand Conseil, ce sera alors sans doute par un vote populaire.

*Stéphane Montangero
Député socialiste vaudois*

Hommage

André Tosel, un penseur de la conjoncture

En mars 2017, André Tosel décédait brutalement. Nous avons signalé la parution l'an passé d'un livre qu'il devait éditer et qui s'était, par la force des circonstances, transformé en livre en sa mémoire (voir Pages de gauche n° 168). Un hommage plus substantiel, et conçu comme tel, vient de paraître chez le même éditeur. En collaboration avec Gauchebo, nous nous sommes entretenu·e·s avec l'un de ses éditeurs, Jean-Numa Ducange, Maître de conférence en histoire à l'Université de Rouen et spécialiste des pays germaniques (il avait signé pour nous un article sur la révolution allemande, voir Pages de gauche n° 169).



Quel a été le parcours d'André Tosel ?

Venu du catholicisme de gauche, André Tosel adhère jeune au Parti communiste français, mais il n'y occupera jamais de positions centrales, se distinguant ainsi d'autres philosophes comme Lucien Sève ou Roger Garaudy. Il reste fidèle au parti mais y occupe une position relativement marginale. Il anime des universités populaires, s'occupe de formation, mais il n'a jamais été un élu.

Il quitte le parti au début des années 1980. Contrairement à d'autres, il n'en est pas exclu mais en sort en quelque sorte sur la pointe des pieds, sans coup d'éclat et suite à un ensemble d'événements qui le

mettent à distance du PC. Il restera toutefois à proximité du communisme français, siégeant par exemple dans le comité de rédaction de la revue *La pensée* (une revue étroitement liée au PCF) jusqu'à sa mort. Et il avait à nouveau adhéré au parti il y a quelques années.

Comment situer André Tosel au sein du marxisme français ?

Il représente un legs précieux, ainsi que nous cherchons à le montrer dans le livre. Dans les années 1970, c'est l'époque dominée d'une part par Louis Althusser et de l'autre par les penseurs officiels du PC. L'idée qui règne est qu'il faut construire, à partir de la philosophie, des

interprétations de Marx aussi convaincantes que possible. André Tosel prend le contre-pied de cette tendance et présente ce que j'appellerais des *panoramas* de la pensée marxiste, qu'il remet périodiquement sur le métier.

C'est cette volonté de proposer une histoire marxiste du marxisme qui le singularise, avec quelques autres, et qui le pousse à s'intéresser très tôt à des auteurs comme Antonio Labriola ou Antonio Gramsci. Ces panoramas s'inscrivent toujours dans des conjonctures mouvantes, ce qui oblige à les reprendre constamment. L'un des derniers textes écrits par Tosel relève d'ailleurs de cet exercice, puisqu'il y interprète l'actualité du, ou plutôt des marxismes après la crise de 2008.

Après la chute de l'URSS, toutes les personnes liées de près ou de loin au mouvement communiste et au marxisme ont bifurqué. Tosel l'a fait lui aussi, mais en indiquant qu'il existe des traditions hétérodoxes du marxisme qui peuvent nous aider dans cette voie. Comme je l'ai dit, il s'est intéressé très tôt, et à vrai dire avant tout le monde en France, à Gramsci. Il édite, en 1983, un volume de ses textes aux Éditions sociales qui sera important pour la réception francophone du militant et théoricien italien.

C'est alors la référence aux « mille marxismes » qui prend toute son importance, avec l'idée d'un éclatement et d'une diversification du marxisme. Cette réflexion de Tosel a permis de ne pas se contenter des différents « retours à Marx » cherchant à se débarrasser des marxismes, mais de prendre au sérieux la tradition issue des textes de Marx et Engels.

Ajoutons pour finir qu'André Tosel a occupé durant sa carrière de nombreux postes importants dans les universités où il a enseigné, à Paris, Nice et

Besançon, et qu'il a permis que de nombreux travaux sur ces questions s'y développent.

Il y a chez lui l'idée d'un « communisme de la finitude ». Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Il s'agissait de repenser le communisme après la chute de l'URSS, et notamment au sein du nouveau contexte qui émergeait alors et que l'on nomme couramment la « mondialisation ». Pour Tosel, il était clair qu'il était toujours possible de penser le communisme et son potentiel transnational, mais dans des conditions adaptées à la situation actuelle.

Le communisme existait avant l'expérience soviétique, c'est une vieille idée qui traverse l'histoire de l'humanité ; il continue après. Le communisme de la finitude, pour reprendre directement l'expression de Tosel, c'est la « mise à nu de la figure encore énigmatique des possibilités réelles de notre être en commun ». Être capable, dans un contexte difficile, de continuer à penser les alternatives.

À quelle échelle pensait-il la lutte des classes aujourd'hui ?

Pour maintenir la référence à la lutte des classes, André Tosel rappelait qu'il était nécessaire de réhabiliter d'autres concepts, et singulièrement celui d'aliénation. Il se situait ici dans une tradition remontant au moins à Lukács et qui trouve des héritiers aujourd'hui chez des gens comme Emmanuel Renault par exemple. Sur ce point, il s'agissait pour lui de retrouver une tradition très largement oubliée après la Seconde Guerre mondiale au sein des différents PC.

S'agissant des luttes de classes, il faut relever sur ce point une grande proximité entre les positions défendues par André Tosel et celles d'Étienne Balibar. Pour l'un comme pour l'autre ces luttes doivent se penser au niveau européen et mondial. Les nations ne peuvent suffire comme cadre d'analyse, et l'action politique doit donc elle aussi se penser dans des ensembles plus vastes. En d'autres termes, il s'agissait pour lui de rétablir résolument l'horizon

internationaliste qui avait été celui du mouvement ouvrier au XIX^e et au début du XX^e siècle.

Qu'était devenu son rapport au communisme ces dernières années ?

Les événements de 1989-1991 ne l'avaient pas amené à abandonner la référence au communisme. Il s'était alors rapproché, très paradoxalement, de personnes comme Daniel Bensaid (l'un des principaux intellectuels de la LCR, devenue plus tard le NPA), par exemple.

Son intérêt profond pour les débats de la II^e Internationale l'avait conduit à chercher à distinguer deux traditions opposées, l'une étatiste (allant, pour faire court, de Kautsky à Staline), et l'autre qu'il nommait, reprenant le terme de Gramsci, celle de la « philosophie de la praxis » et dans laquelle il rangeait notamment Labriola et Karl Korsch. Se réappropriant cette seconde tradition permettait de renouer avec le communisme tout en laissant de côté la parenthèse « soviétique ».

C'est de cette période que date son intérêt pour Jaurès également, qui le conduisit à écrire de nombreux articles dans *L'Humanité* (le journal fondé par le tribun socialiste), d'avantage d'ailleurs que lorsqu'il était membre du PC. Il voyait en Jaurès le représentant d'une tradition égalitaire qui excède les organisations communistes *stricto sensu* et dont il se sentait l'héritier.

Quelle place la religion a-t-elle occupée pour lui ?

Comme je l'ai dit, André Tosel a été engagé dans sa jeunesse dans la mouvance du christianisme de gauche, avant d'adhérer au Parti communiste. Ce n'est pas un cas exceptionnel puisqu'il y a une longue tradition de dialogue entre le PC et la religion en France, au moins depuis le Front populaire et la main tendue par Maurice Thorez aux catholiques convaincus par les idéaux d'égalité. Pour Tosel, il n'y a donc pas eu de rupture lorsqu'il a rejoint le PC dans les années 1960.

Il est revenu à ces questions à la fin de sa vie, notamment à la faveur des discussions autour

du centenaire de la Loi de 1905 (sur la séparation de l'Église et de l'État). À distance d'une tradition anticléricale de la gauche peu sensible à la question sociale, héritage des positions du Parti radical au moment du vote de la Loi de 1905, André Tosel se sentait plus proche de l'héritage laïque incarné par Jean Jaurès.

Il n'a jamais séparé les questions religieuses des questions socio-économiques, fidèle en ce sens aux textes de Gramsci et à ses analyses de la place de l'Église catholique dans la vie politique et sociale italienne.

Ce qui restera comme son dernier projet a d'ailleurs été un numéro d'*Actuel Marx* sur les rapports entre religion, socialisme et marxisme, publié après sa mort en 2018.

Qu'est-ce qui l'a attiré vers Gramsci ?

Je pense que c'était pour lui une référence importante pour sauver le marxisme à la fois de sa variante orthodoxe et sclérosée diffusée par le PC et d'une grande partie des organisations « gauchistes » fascinées par la révolution à tout prix. Il y a dans le Gramsci de Tosel, dont il était peut-être le meilleur connaisseur en France, un penseur politique de haut niveau qui articule toujours cette pensée à une prise en compte des rapports de force concrets. En ce sens, Tosel voyait en Gramsci un penseur de la conjoncture, cela même qu'il a cherché à être lui-même toute sa vie.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet et
Talissa Rodriguez*

À lire :

Jean-Numa Ducange, Chantal Jaquet, Mélanie Plouviez (dir.), La raison au service de la pratique, hommage à André Tosel, Paris, Kimé, 2019.

Pour aller plus loin :

– André Tosel, Étudier Gramsci, Paris, Kimé, 2016.

– André Tosel, Émancipation aujourd'hui ? Pour une reprise critique, *Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, 2016.*

– Arno Münster, André Tosel, penseur de l'émancipation, un hommage, Paris, Lignes, 2018.

Frans Masereel. L'empreinte du monde

Frans Masereel
Paris, Martin de Halleux, 2018
664 pages



Près de 400 gravures sur bois de Frans Masereel (1889-1972), dont certaines inédites ou introuvables, viennent d'être publiées par les éditions Martin de Halleux dans une généreuse et élégante monographie.

Né en Belgique, Masereel prend très jeune conscience des injustices sociales et n'aura de cesse de les dénoncer dans son œuvre graphique, sans pour autant délaisser d'autres thématiques plus personnelles comme en rend bien compte cet ouvrage. Après s'être initié à Paris à la gravure, c'est à Genève, où il se réfugie pendant la Première guerre mondiale, qu'il s'affirmera dans cette pratique en participant à plusieurs journaux et revues pacifistes : entre 1917 et 1920, il publie ainsi un dessin par jour dans le quotidien *La Feuille*, principalement consacrés à exprimer son dégoût de la boucherie en cours. Cet intensif rythme de création se ressent dans le développement d'un trait brut, éliminant les hachures au profit d'un strict noir et blanc et d'un sens impressionnant de la synthèse, tout comme il confirme les riches potentialités de cet art peu coûteux qu'est la gravure sur bois, idéalement adapté à la presse ouvrière de l'époque.

Plus tard, c'est par l'invention de ses « romans en images » (ou « romans sans paroles ») que Masereel se singularisera : des ouvrages tel que *Mon livre d'heures*, *Idée* ou encore *La ville* (les deux derniers titres venant par ailleurs également d'être réédités) lui vaudront une reconnaissance internationale et sont aujourd'hui considérés comme précurseurs du roman graphique. **GS**

On ne naît pas femme, on le devient

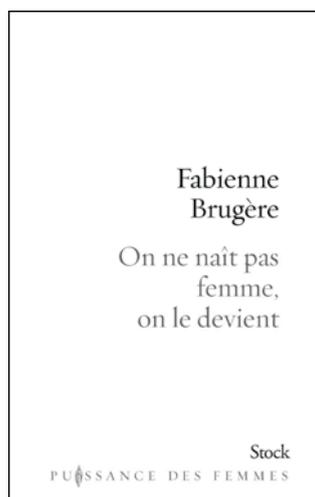
Fabienne Brugère
Paris, Stock, 2019
167 pages

Comme le titre de son livre l'annonce d'emblée, la philosophe Fabienne Brugère souhaite reprendre la réflexion de Simone de Beauvoir 70 ans après la publication du *Deuxième sexe*. Elle y fait une histoire à la fois collective et très personnelle des vies des « femmes ordinaires », comme elle l'écrit dès la première page.

Avançant par décennies dans l'âge des femmes, elle montre à chaque moment les difficultés spécifiques des femmes, à la naissance, dans l'enfance, l'adolescence et les différents stades de l'âge adulte jusqu'à la vieillesse. Par l'attention qu'elle accorde à mille petits faits qui passent bien souvent inaperçus, Fabienne Brugère rappelle que l'oppression et l'inégalité se réactivent dans quantité de situations et qu'elles ne se limitent pas aux exemples les plus fréquemment convoqués. Ceux-ci, certes importants, ne disent pourtant pas tout de la vie des femmes, qui sont pour l'auteure soumises à une injonction particulièrement forte à la normalité, jusque dans le détail de leur vie privée.

À la fois retour réflexif sur la vie de son auteure et appel au partage des récits, mélange de références aux pensées féministes du passé et dialogue avec quelques philosophes qui le sont souvent peu, ce livre est un bel objet intrigant.

Au détour d'une phrase, Fabienne Brugère affirme qu'« on n'écrit pas pour soi ou pour un groupe de femmes. On doit écrire pour toutes les femmes », et c'est bien là l'ambition de ce livre admirablement construit. Chacune d'entre elles devrait pouvoir y reconnaître quelque chose de ses expériences, de ses craintes et de ses désirs. **AC**

**La Commune de Paris. Die Pariser Kommune**

Sebastian Haffner
Paris, Éditions de Fallois, Berlin, Europolis, 2019. 2 x 58 pages

L'an passé, la revue *Commentaires*, pas vraiment réputée pour son progressisme (fondée par Raymond Aron, elle est dirigée par l'ancien président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques Jean-Claude Casanova, celui qui avait fait exploser ses indemnités durant son mandat), a fait traduire une petite brochure du journaliste allemand Sebastian Haffner écrite en 1971, à l'occasion du centenaire de la Commune. Cette traduction, due à l'excellent Pierre Rusch, est désormais disponible en version bilingue en un petit volume publié par les Éditions de Fallois.



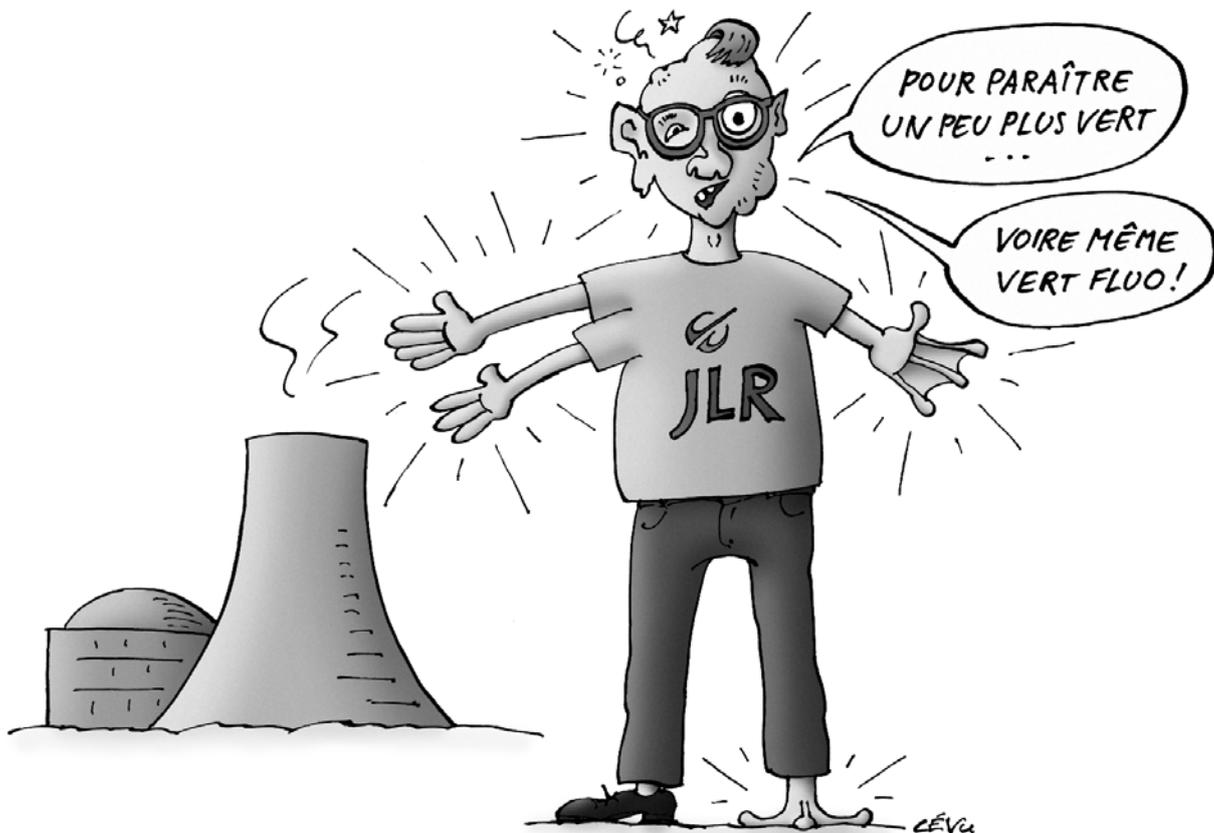
Synthèse intéressante sur les semaines de la Commune, ce petit texte rappelle quelques évidences, par exemple qu'elle « fait toujours partie du présent », en particulier parce qu'elle suscite encore des débats sur son interprétation, entre glorification et diabolisation.

C'est à une sorte d'étonnante histoire sociale-démocrate de la Commune que se livre Haffner, insistant sur le caractère provisoire des institutions mises en place dans un temps de crise, mais en même temps sur le rôle central joué par le peuple parisien. « On n'avait jamais vu auparavant, on n'a jamais vu depuis des masses agissant spontanément avec autant de présence d'esprit, d'intelligence et d'inventivité ».

Contre les légendes qui l'accompagnent, à droite (régime de terreur ou pagaille administrative) ou à gauche (dictature du prolétariat ou république des conseils), Haffner rappelle que la Commune a surtout été « une assemblée démocratique de délégués municipaux » élus et qu'elle a été, jusqu'à la semaine sanglante provoquée par les troupes versaillaises, totalement pacifique. **AC**

Vu, Cévu

LES JEUNES LIBÉRAUX-RADICAUX VEULENT CONSTRUIRE DE NOUVELLES CENTRALES NUCLÉAIRES


JAB

CH-1002 Lausanne

 Adresse de renvoi: Pages de gauche
 Case postale 7126, 1002 Lausanne

Conférence

Paul Levi, l'occasion manquée

par Vincent Présumey

Figure centrale du mouvement ouvrier européen et de la révolution allemande de 1918, Paul Levi représente dans cette tradition une voie originale qui mérite d'être redécouverte. Le militant syndical Vincent Présumey, co-auteur avec Jean-François Claudon d'un petit livre, viendra présenter les enjeux que pose aujourd'hui la figure de Paul Levi.

À lire: Jean-François Claudon, Vincent Présumey, *Paul Levi, l'occasion manquée*, Éditions de Matignon, 2017.

Le samedi 5 octobre 2019 à 11h

à la Librairie Basta
(rue du Petit-Rocher 2, Lausanne)

Plus d'informations sur www.pagesdegauche.ch